

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le 2 juin deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du vingt six mai deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr. CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean Luc, Mr MONTHEIL Jean-Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr LECOMTE Jean Luc
Mr. LEROUSSEAUD Sébastien à Mme BOUR Coline
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membre absent n'ayant pas donné pouvoir : Mme CYRILLE D HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2023

Secrétaire de séance : Mr. BREUX Sylvain

Délibération 2023/028 en date du 2 juin 2023

Réfection de la toiture du chalet derrière la salle des fêtes : étude de devis

Mme le Maire informe les conseillers municipaux que la toiture du chalet situé derrière la salle des fêtes est endommagée et qu'il convient de procéder à des travaux afin de remédier à ce problème.

Elle présente la proposition de l'entreprise Vergne pour la pose de chevrons et de bacs acier ainsi que de gouttières en zinc. Le montant du devis est fixé à 8 005 €50 HT.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De retenir la proposition de l'entreprise Vergne pour un montant de 8 005 €50 HT pour les travaux de réfection de la toiture du chalet situé derrière la salle des fêtes.
- D'autoriser Mme le maire à signer le devis correspondant ainsi que tout autre document relatif à ces travaux.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 3 juin 2023
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230602-2023_028-DE
Date de télétransmission : 03/06/2023
Date de réception préfecture : 03/06/2023